

**Rapport de gestion  
2013  
de la police neuchâteloise**

## 1. POLICE NEUCHÂTELOISE

### 1.1. Introduction

Pour la police neuchâteloise (PONE), l'année 2013 est caractérisée par un volume global d'activité comparable à 2012. Les statistiques 2013 de la sécurité routière, ainsi que celles de la criminalité, feront l'objet de publications séparées courant 2014; elles sont coordonnées au niveau fédéral. Cependant, on peut déjà noter que le nombre d'engagements du dispositif d'urgence via la centrale (CET) a progressé de 5.6% (à 15.500) alors que le volume des affaires judiciaires a reculé de 7.6% (à 13.400) par rapport à 2012 le volume des infractions et des réquisitions judiciaires est également en recul. Pour la première fois depuis 2008, le nombre de cambriolages est en recul par rapport à 2012 (-9%). Une situation bienvenue, alors que l'effectif policier souffrait d'un manco d'une dizaine d'ETP et que la direction du service a continué de fonctionner pendant l'année 2013 avec un commandant et un chef de la police judiciaire ad intérim – ces régimes prenant fin, tous les deux, au 31 décembre 2013.

Sur le front de l'organisation sécuritaire cantonale, l'année 2013 a été marquée, d'une part par des difficultés croissantes rencontrées lors de la renégociation des contrats de prestations avec les communes suite à l'adaptation à la hausse du coût du policier décidée en 2011 et, d'autre part, par l'échéance de l'intégration de la police de la Ville de Neuchâtel conformément à la Loi sur la Police neuchâteloise (LPol) qui a dû être reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2015 suite aux difficultés rencontrées dans la négociation du transfert des ressources et des compétences. Enfin, 2013 a été marquée par le report sine die du projet de création d'une police intercantonale Neuchâtel-Jura unique (PAJ), les deux gouvernements reconnaissant la nécessité d'un rapprochement mais souhaitant privilégier une approche plus sectorielle en fonction des priorités internes à chaque canton.

L'année 2013 a été également marquée par un conflit social opposant le Conseil d'Etat et les syndicats de police (SAPN - Syndicat des agents de la police neuchâteloise et SPJN - Syndicat de la police judiciaire neuchâteloise) au sujet de la révision du plan de retraite spécial dont bénéficient les policiers au titre de profession pénible. Ce conflit sans précédent dans l'histoire de la PONE s'est notamment traduit par une "grève" des amendes effective dès le 1<sup>er</sup> novembre, puis suspendue le 18 décembre ainsi que par deux manifestations d'agents de police dans la cour du Château les 25 juin et 2 décembre.

### 1.2. Gestion

#### ***Planification des effectifs***

Avec la loi sur la police du 1<sup>er</sup> septembre 2007, le canton de Neuchâtel ne connaîtra, dès 2015, plus qu'une seule force de police. Afin de répondre aux exigences d'efficacité, de qualité et de contrôle attendues par l'État, la PONE a réformé l'organisation de tous ses secteurs d'activités.

Un objectif de 411 policiers a été fixé dans un rapport de planification des effectifs approuvé par le Conseil d'Etat le 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, la PONE a enregistré: 11.85 EPT de départs à la retraite (12 personnes); 8.5 EPT de démissions (9 personnes); 2.3 EPT de réductions du taux d'activité (12 personnes); 0.6 EPT d'augmentation du taux d'activité (4 personnes); 5.5 EPT d'engagements de policiers formés (6 personnes); 10.52 EPT d'engagement de personnel administratif (13 personnes); aucun transfert en provenance de communes; ainsi que l'engagement de 11 nouveaux gendarmes issus de l'école 2012 (2 échecs en cours d'école); et 3 échecs durant l'école 2013.

01.01.2013 – 31.12.2013	Personnel policier [ETP]	Personnel admin [ETP]	Total PN [ETP]
Retraites	-9.0	-2.85	-11.85
Démissions/réductions	-8.4	-2.4	-10.8
Engagements/augmentations	+16.5	+11.12	+27.62
<b>Total</b>	<b>-0.9</b>	<b>+5.87</b>	<b>+4.97</b>

La planification annuelle du personnel policier permet d'atténuer les effets des délais liés à l'engagement de policiers formés (environ 6 mois) et ceux liés au recrutement annuel et à la formation d'aspirants (environ 18 mois). L'effectif policier instantané varie constamment et, pour 2013, il était en moyenne de 372.40 ETP pour un effectif de 382 ETP inscrit au budget. Un effort particulier a été fourni afin de recruter un maximum d'aspirants pour compenser ce déficit structurel d'une dizaine de policiers.

Au niveau de la gestion des heures supplémentaires, les policiers ont effectué 25.814.3 heures supplémentaires et ont réussi à en reprendre 24.593.9 (-1220.4). Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le solde d'heures supplémentaires s'élève à 13.900 heures pour les 372.40 ETP concernés, soit environ 37 heures supplémentaires par ETP.

### **Formation et recrutement**

L'activité du Centre de formation de la police (CFP) est répartie entre l'organisation et la planification des cours et modules de formation obligatoires pour l'ensemble du personnel policier et l'enseignement relatif à l'École régionale d'aspirants de police (ERAP).

#### **Centre de formation de la police**

Le CFP assure la formation continue du personnel policier, notamment dans des domaines essentiels liés à la sécurité de l'intervention et à l'usage des moyens de contrainte (self-défense, techniques et tactiques d'intervention, bâton tactique et tir). Au total, ce sont approximativement 1360 jours de formation qui ont été dispensés dans le cadre de la formation aux moyens de contrainte.

De plus, les cadres et spécialistes de la PONE suivent diverses formations dispensées à l'interne ou en partenariat avec l'Institut Suisse de Police (ISP) ou l'Office de la formation continue (OFC) de l'État de Neuchâtel. Ces cours spécifiques ont représenté un total de plus de 4198 jours de formation au profit des collaborateurs.

Enfin, les gendarmes astreints au maintien de l'ordre (MO), à savoir 193 collaborateurs, ont suivi une formation continue particulière qui totalise 242 journées de travail.

L'ensemble des cours ainsi proposés aux collaborateurs de la PONE totalise plus de 4440 jours de formation continue, soit une moyenne de près de 12 jours par collaborateur. C'est en moyenne 1 jour de plus qu'en 2012. Cela s'explique notamment par l'introduction en 2012 d'un nouveau concept de formation qui a repoussé, voire annulé certains jours de formation.

#### **École régionale d'aspirants de police (ERAP)**

La huitième École régionale d'aspirants de police a ouvert ses portes le 9 janvier 2013 dans les locaux du CFP à Colombier avec 30 aspirants.

L'école se composait de 16 aspirants gendarmes neuchâtelois, 7 de la police bernoise, 5 de la police cantonale jurassienne et 2 de la police des transports. En cours d'année, 3 aspirants neuchâtelois ont arrêté leur formation.

Après approximativement 1500 heures de formation, les 27 aspirants restants ont obtenu les résultats nécessaires à la réussite de l'école de police, rendant ainsi possible leur inscription aux examens fédéraux qui se sont déroulés à Colombier au début du mois de décembre 2013. Ils se sont présentés aux examens finaux et ont tous obtenu le brevet fédéral de policier.

Les gendarmes neuchâtelois et jurassiens, les nouveaux collaborateurs policiers et administratifs de ces deux corps de police et les agents de la police des transports ont été assermentés, lors d'une cérémonie commune, le 19 décembre 2013, à la Collégiale de St-Ursanne/JU. Comme lors des années précédentes, et ce depuis 2007, les nouveaux collaborateurs du service pénitentiaire neuchâtelois ont également pu prêter serment à cette occasion.

### ***École d'assistants de sécurité publique***

L'ERAP a ouvert, pour la septième année consécutive, une école d'assistants de sécurité publique, spécialistes en circulation routière. Celle-ci s'est déroulée du 5 août au 1<sup>er</sup> novembre 2013 à l'intention des collaborateurs exerçant des tâches spécifiques de soutien à un corps de police. Ce sont ainsi 8 élèves assistants provenant de la police cantonale du Jura, des communes de La Chaux-de-Fonds, du Landeron, de Morges, de Préverenges et de Vallorbe, qui ont suivi les deux modules mis en place par l'ERAP. Au terme d'examens finaux, qui se sont déroulés le 14 novembre 2013, ils ont tous reçu le certificat d' "Assistant de sécurité publique - spécialiste en circulation routière".

### ***Recrutement des aspirants 2013***

En 2012, comme en 2011, sous l'égide de l'ERAP, la police cantonale jurassienne et la PONE ont organisé un recrutement commun. Plus de 251 candidats ont fait part de leur intérêt pour la profession de policier. Pour obtenir ce nombre de candidats répondant aux critères de sélection, plusieurs appels d'offres de service, par voie de presse, ont été nécessaires.

Pour la PONE, ce sont ainsi, dans l'ensemble, 199 candidats qui ont postulé, 157 qui se sont présentés aux examens de culture générale, 56 qui ont été convoqués aux entretiens et exercices de mises en situations et 38 qui ont finalement passé divers tests psychotechniques.

Au terme de ces étapes de sélection, 22 aspirants gendarmes (16 hommes et 6 femmes) ont été retenus pour suivre l'École régionale d'aspirants de police en 2014.

### ***Relations publiques***

Disponible et transparente, la PONE a convié les médias à une dizaine de reprises lors de l'année 2013 pour des points presse sur divers sujets portant sur son activité et son organisation. Toutes ces invitations ont été largement suivies par les médias neuchâtelois et romands et, pour certaines, par des médias internationaux et ont ainsi fait l'objet de nombreux articles et reportages qui ont entretenu et confirmé, tout au long de l'année, la bonne image de la police.

Tenue d'informer et de prévenir sur certains événements d'intérêt public, la PONE a diffusé, en 2013, près de 850 communiqués ou brèves via son site internet [www.ne.ch/police](http://www.ne.ch/police). De plus, le porte-parole et les officiers ont répondu à plus de 430 sollicitations directes de journalistes tout en veillant au respect des intérêts de l'enquête, des parties concernées et des tiers.

La PONE poursuit sa communication via le réseau social privé Facebook à l'adresse [www.facebook.com/police.neuchateloise](http://www.facebook.com/police.neuchateloise). L'objectif est de compléter son offre d'information publique et d'occuper officiellement ce terrain médiatique. La PONE y a publié 124 "postes" qui ont été vus, en moyenne, par 3'472 personnes avec près de 38'592 visites pour le plus lu. Fin décembre, la page comptait 5'075 abonnés, ce qui représente une forte progression de 73% en une année.

Les publications sont de différentes natures, elles parlent d'événements qui se sont produits sur le canton, de disparitions de personnes, du travail de la police, de messages de prévention et d'anecdotes. Les messages les plus institutionnels, comme les communiqués de presse, sont diffusés par l'intermédiaire du site web [www.ne.ch/police](http://www.ne.ch/police).

À l'occasion de la fête des vendanges, le réseau social «twitter» a été utilisé pour informer la population de la situation des vols durant la manifestation. Cet outil est en plein essor.

Les nombreuses demandes de journalistes, ainsi que l'obligation de communiquer rapidement et souvent, rend nécessaire, à l'image des autres cantons romands, la disponibilité de personnel spécialisé. À noter aussi que le nouvel arrêté ORCAN précise que le porte-parole de la PONE est responsable de la mise en place d'un PC de communication en cas de crise.

## Contrats de prestations au profit des communes

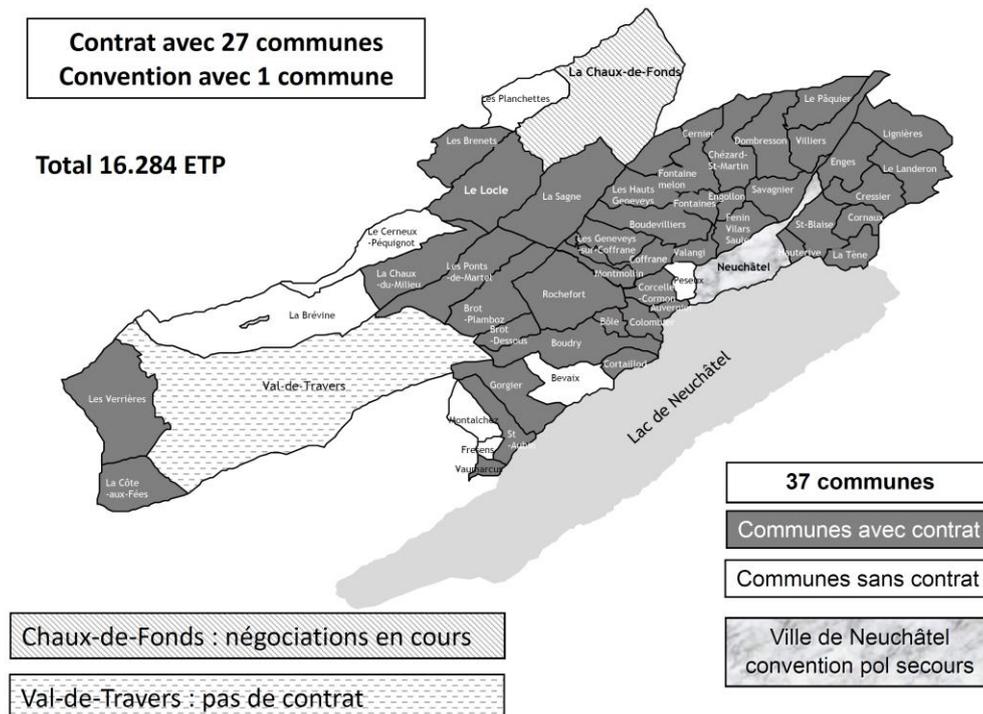
### Situation en 2013

La renégociation des contrats de prestations avec les communes, selon les nouveaux paramètres définis par le Conseil d'Etat, n'a pas atteint l'objectif qui était de combler la moitié du transfert de charges des communes au canton estimé, en 2010, à environ 6 millions de francs par an. La tendance générale des communes a été de maintenir leur coût de sécurité en diminuant le nombre d'heures de prestations demandées à la PONE. On note que la diminution a principalement touché les prestations ne générant que peu ou pas de recettes financières, au contraire des prestations générant des amendes dont le produit est partagé.

Ce décalage aurait pu avoir des conséquences sur la sécurité dans les communes si celles-ci ne pouvaient pas compter sur l'intervention de la PONE, garantie par le principe de subsidiarité de la LPol. Cette lecture essentiellement financière du contrat de prestations a engendré un cercle vicieux puisque les recettes non perçues par l'État ont encore augmenté le report de charges constaté dès 2010.

Le résultat de la soustraction du montant perçu par les communes par le partage du produit des amendes au coût du contrat de prestations montre que la majorité des communes dégagent un bénéfice. Treize communes sont contributrices du système sur les trente communes qui avaient un lien contractuel avec l'État en 2012. L'amplitude va d'une charge nette de 85.-- francs par habitant à un bénéfice de 767.-- francs par habitant.

### Représentation géographique des contrats de prestations



À fin 2013, les contrats de prestations en cours se présentent ainsi:

Communes	Début du contrat	ETP contractuel	Encaissé au 31.12.2013
Neuchâtel	1 <sup>er</sup> mai 2008	5.000	772'500.00
Saint-Blaise	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.345	55'414.20
Hauterive	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.049	7'870.40

Communes	Début du contrat	ETP contractuel	Encaissé au 31.12.2013
La Tène	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.924	148'413.80
Cornaux	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.081	13'010.30
Cressier	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.114	18'310.80
Peseux			
Enges	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.009	1'445.60
Le Landeron	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.182	29'233.00
Lignières	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.042	6'746.10
Boudry	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.978	157'087.30
Bevaix			
Rochefort	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.048	7'709.80
Brot-Dessous	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.011	1'766.80
Cortailod	1 <sup>er</sup> janvier 2013	1.208	168'185.70
Milvignes	1 <sup>er</sup> janvier 2013	2.040	296'213.90
Corcelles-Cormondrèche	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.782	109'915.70
Saint-Aubin-Sauges	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.124	9'958.50
Gorgier	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.157	25'217.50
Fresens			
Montalchez			
Vaumarcus	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.026	4'176.10
Val-de-Travers			
La Brévine			
Les Verrières	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.030	4'818.60
La Côte-aux-Fées	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.018	2'891.20
Le Locle	1 <sup>er</sup> juillet 2013	1.936	512'856.95
Les Brenets	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.281	45'134.50
Le Cerneux-Péquignot			
La Chaux-du-Milieu	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.012	1'927.40
Les Ponts-de-Martel	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.038	6'103.60
Brot-Plamboz	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.024	3'854.90
Val-de-Ruz	1 <sup>er</sup> janvier 2013	1.800	198'741.35
Val-de-Ruz		5% AO	7'826.30
Valangin	1 <sup>er</sup> juin 2007	4% AO	27'225.40
La Chaux-de-Fonds			
Les Planchettes			
La Sagne	1 <sup>er</sup> janvier 2013	0.025	4'015.50
	<b>Totaux</b>	<b>16.284</b>	<b>2'648'571.20</b>

## ***Vers des corps d'assistants de sécurité publique communaux***

L'adaptation du coût horaire a induit une réflexion auprès de certaines communes visant à internaliser les tâches de compétence des assistants de sécurité publique. L'option offerte aux communes, par la LPol 2007, d'employer des assistants de sécurité publique a été peu retenue jusqu'à présent. La mise en balance du coût et de la liberté de manœuvre a ainsi conduit plusieurs communes à engager des assistants de sécurité publique pour effectuer les tâches de police communale ne nécessitant pas une formation spécifique de policier.

### **1.3. Activités déployées**

#### ***Activité judiciaire et administrative de la police de proximité***

L'activité judiciaire de la police de proximité a légèrement augmenté. Dans le domaine de la petite et moyenne criminalité locale, ce sont ainsi environ 11.400 réquisitions-enquêtes qui ont été effectuées en 2013, soit 57% du total. Comprises dans ce nombre, près de 7000 plaintes pénales ont été enregistrées dans les différents postes du canton et environ 4000 procédures ont été ouvertes sur réquisition de la Magistrature ou d'autres autorités.

L'augmentation du nombre d'affaires traitées a évidemment une incidence sur la capacité de la police d'engager des actions proactives et préventives – notamment en termes de visibilité sur l'espace publique.

Dans les activités administratives, la police de proximité a notifié plus de 3600 actes divers (actes judiciaires, notifications de l'office des poursuites et autres) et a procédé à plus de 1200 retraits de plaques de véhicules au profit du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN).

#### ***Prévention***

Trente-deux interventions préventives, sous la forme de leçons, ont été dispensées dans différents établissements scolaires et de formation. Deux pour les cycles 1 et 2, vingt-deux pour le cycle 3 et huit dans des établissements de formation post-obligatoire représentant un total de 113.5 heures de formation. Les thèmes généralement abordés ont été les dangers de l'internet, la violence et le vol. Vingt-cinq séances d'information ont été organisées pour différents acteurs de la vie sociale (enseignants, éducateurs, jeunes, aînés, fondations, autorités communales, etc.) représentant 91 heures d'engagement.

Un stand de présentation a été développé et acquis au second semestre. Il permet d'aller à la rencontre des citoyens dans différents lieux publics, notamment les centres d'achats. Une première opération menée au Centre Coop des Eplatures, avec la thématique du skimming et de l'utilisation frauduleuse des distributeurs d'argent, a rencontré un vif succès.

La police de proximité exerce la prévention au quotidien, que ce soit dans le domaine de la circulation routière ou de la criminalité. Des actions ponctuelles plus ciblées ont été entreprises dans la prévention contre les vols dans les commerces, les vols à domicile et la surveillance des rives du lac en période estivale.

Suite à l'expérience positive effectuée en 2012 dans le secteur de l'Entre-deux-Lacs, puis l'acquisition de vélos et du matériel de sécurité, la patrouille cycliste s'est étendue à tout le canton.

#### ***Transport de personnes privées de liberté***

Le transport des détenus s'effectue par trois entités:

- PONE (SAT);
- Securitas;
- Securitrans (Jail Train Street - JTS).

C'est le service administratif et des transports (SAT) qui assure la planification de toutes les conduites et l'exécution d'une partie de celles-ci. Il est appuyé, pour les conduites, par Securitas. Securitrans (Jail Train Street - JTS) effectue les transports extra-cantonaux en provenance ou à destination de lieux de détention ou d'aéroports. Les transports extra-cantonaux ne pouvant pas être réalisés par JTS pour diverses raisons (disponibilité, planification, demandes particulières, etc.) sont effectués par le SAT ou Securitas.

L'augmentation des conduites se poursuit et est illustrée dans le tableau ci-dessous:

	2010	2011	2012	2013	Écart 2010-2013
JTS	832	835	1'174	1'046	+ 26%
PONE (SAT+ Securitas)	787	1'689	2'673	3'204	+ 307%
SAT	787	696	775	508	-35%
Securitas	0	993	1'898	2'698	

Ce sont en moyenne 18 conduites qui sont planifiées par jour ouvrable.

### ***Refoulements par voie aérienne***

La PONE a été sollicitée pour 15 vols programmés dont 6 vols spéciaux. Sur ces 15 vols, 6 ont dû être annulés pour diverses raisons.

### ***Sécurité publique***

#### ***Introduction***

Dans le domaine des manifestations d'ampleur, la PONE a mis sur pied en 2013 des dispositifs de sécurité publique à 8 reprises (-1 par rapport à 2012) lors de fêtes populaires et à seulement 6 reprises lors de rencontres sportives (+2). De plus, et comme chaque année, des policiers neuchâtois ont été amenés à renforcer à 2 reprises (-1) leurs collègues d'autres cantons dans le cadre des accords concordataires inter-cantonaux. Comme chaque année, les rassemblements à caractère politique et les visites d'autorités politiques ou de diplomates, ainsi que les installations d'autorités nécessitant des mesures particulières de sécurité sont demeurées, en 2013, encore rares dans notre canton, puisque ce ne fut le cas qu'à 5 reprises (=).

Au total, en 2013, ce sont donc 21 (=) engagements de sécurité publique d'une certaine ampleur, avec ou sans moyens de maintien de l'ordre (MO) et de protection rapprochée (PR) de personnalités, que la PONE a assurés ou au profit desquels elle a fourni des effectifs pour un total de 1.204 (+147) journées de travail de 8 heures.

#### ***Manifestations et fêtes populaires***

De début avril à fin septembre 2013, ce sont 8 (-1) manifestations ou fêtes populaires qui ont nécessité la mise en place aux quatre coins du canton de dispositifs de sécurité publique d'une certaine ampleur (plus de 15 journées de travail). Lors de ce type d'engagements, la PONE cherche, d'une part à assurer une présence bien visible, rassurante et dissuasive et, d'autre part, à être en mesure d'intervenir rapidement avec des moyens conséquents en cas, par exemple, de rixes, de batailles rangées ou de disparition d'enfant. Au total, ces engagements ont représenté plus de 856 (+174) journées de travail.

Date	Manifestation	Durée	Journées de travail	Remarques
12-14.4	Carnaval du Val-de-Travers à Fleurier	3 jours	53 (-6)	--
30.5-2.6	"Festi Neuch" à Neuchâtel	4 jours	18 (-7)	Dispositif mis en place en collaboration avec la police locale de Neuchâtel (PLNE).
29.6-1.7	Fête de l'Abbaye à Fleurier	3 jours	80 (+1)	--
5-7.7	Fête des Promotions au Locle	36 heures	94 (+15)	--
4-10.8	Plage des 6 pompes à La Chaux-de-Fonds	8 jours	35 (+35)	Dispositif mis en place en collaboration avec le service du domaine public de La Chaux-de-Fonds (SDP).
30.8-1.9	Braderie de La Chaux-de-Fonds	3 jours	76 (-10)	Dispositif mis en place en collaboration avec le service du domaine public de La Chaux-de-Fonds (SDP).
27-29.9	Brocante du Landeron	3 jours	37 (- 5)	--
27-29.9	Fête des Vendanges de Neuchâtel	54 heures	463 (+148)	Dispositif mis en place en renfort du dispositif de la police locale de Neuchâtel (PLNE).
<b>Total</b>			<b>856 (+171)</b>	

Sur le plan cantonal, la Fête des Vendanges de Neuchâtel demeure, de loin, le plus gros engagement annuel dans le domaine de la sécurité publique planifié par la PONE dont il faut préciser que les moyens viennent ici compléter ceux de la police locale de la Ville de Neuchâtel (PLNE).

L'édition 2013 de cette manifestation a généré 366 (-86) infractions annoncées ou constatées par la police. L'interpellation de 42 personnes (+10), principalement en flagrant délit de vols à la tire, a permis de faire reculer le nombre d'infractions de cette catégorie pour s'établir à 300 (-92). Le nombre d'infractions à l'intégrité corporelle a également diminué avec seulement 13 cas annoncés (-5).

Malheureusement, comme cela avait déjà été le cas en 2011, plusieurs échauffourées ont eu lieu avec les forces de l'ordre durant la nuit du samedi au dimanche.

### **Rencontres sportives**

Pour rappel, lors de rencontres surveillées classées "à faible risque", la PONE engage sur les lieux de la rencontre au minimum un cadre qui a pour tâche de prendre contact avec le responsable de la sécurité privée et de se tenir prêt à faire appel à des moyens supplémentaires en fonction des problèmes rencontrés. Dans certains cas, des patrouilles de service d'ordre (SO) sont sollicitées (dans la plupart des cas cependant, les patrouilles de police-secours sont également présentes de manière préventive aux abords des stades et des patinoires afin de prévenir tous débordements, notamment à la fin des rencontres).

Le FC Neuchâtel Xamax ayant fait faillite au début de l'année 2012, ceci a eu pour effet que beaucoup moins d'engagements de la police ont été mis sur pied depuis lors. Par contre, durant une année, soit de l'été 2012 à l'été 2013, le FC Biel-Bienne a joué tous ses matches à domicile au stade de La Maladière, à Neuchâtel.

La PONE engage, lors des matchs à risques, des policiers spécialistes du hooliganisme en contact avec les fans-clubs locaux ("spotters"). Ces "spotters" ont été présents en 2013 sur tous les matchs à risques qui se sont déroulés sur le territoire neuchâtelois. Leur présence a souvent permis de désamorcer des conflits et d'avoir des contacts avec les dirigeants des différents fans-clubs. De plus, ces spécialistes se sont rendus à 11 reprises (-3) à des rencontres "à l'extérieur" du canton toujours à la demande des instances policières des cantons ou des communes concernés.

Ce sont au total 43 (-13) rencontres de football et de hockey sur glace pour lesquelles la PONE a mis en place soit une surveillance à domicile (à 32 reprises) soit à "l'extérieur" (à 11 reprises). Dans ce cadre, elle a eu à six reprises la charge de mettre sur pied un dispositif de maintien de l'ordre (MO). Ces engagements de maintien de l'ordre ont représenté 108 (-25) journées de travail (hors dispositifs de circulation mis en place de manière conjointe soit avec la police locale de Neuchâtel, soit avec le service du domaine public de La Chaux-de-Fonds).

Équipe	Rencontres surveillées		
	à domicile	à l'extérieur	dont engagement de maintien de l'ordre à domicile
Hockey club La Chaux-de-Fonds	17 (-13)	11 (=)	3 (+1)
FC Neuchâtel-Xamax 1912	7 (+5)	0	1 (+1)
FC La Chaux-de-Fonds	1 (+1)	0	1 (+1)
FC Biel-Bienne	7 (-3)	0	1 (-1)
<b>Total</b>	<b>32 (-11)</b>	<b>11 (-2)</b>	<b>6 (+2) pour un total de 108 (-25) journées de travail</b>

Durant l'année sous revue, lors de ces 32 rencontres dans le canton, la PONE n'a déploré aucun incident d'une certaine gravité.

### **Engagements inter-cantonaux**

La PONE a fourni à 2 reprises (-1) du personnel au profit des polices cantonales des Grisons (1) et de Genève (1), pour un total de 180 (-32) journées de travail, soit:

Date	Manifestation	Durée	Journées de travail	Remarques
19-27.1	Forum économique mondial (WEF) de Davos	9 jours	157 (-21)	En renfort de la police cantonale grisonne
22-23.7	Conférence sur le nucléaire iranien	2 jours	23	En renfort de la police cantonale genevoise
<b>Total</b>			<b>180 (-32)</b>	

### **Rassemblements à caractère politique, visites et installation d'autorités**

Les 5 (=) engagements de protection rapprochée de personnalités (Conseiller fédéral, Ministre ou Ambassadeur) ont représenté l'engagement de policiers spécialisés à hauteur de 19 (-11) journées de travail. L'un de ces engagements s'est effectué lors de la réception, à Neuchâtel, du nouveau Président de la Confédération, Monsieur Didier Burkhalter, le 12 décembre. Ce dispositif a également nécessité un engagement de différents spécialistes à hauteur de 51 journées de travail. Ce sont donc au total 60 journées de travail qui ont été dévolues à cette catégorie.

À noter qu'aucune installation d'autorité n'a nécessité la mise en place d'un dispositif particulier de sécurité publique.

## Sécurité routière

### Accidents

La statistique des accidents de circulation, survenus en 2013 (différence par rapport à 2012), se présente comme suit:

Accidents	719 (+9)
Blessés	319 (-54)
Tués	6 (=)
Personnes conduisant sans permis	27 (+2)
Permis de conduire saisis	204 (+29)

On dénombre également 139 (-3) violations des devoirs en cas d'accidents, dont 122 (=) conducteurs ont cependant été identifiés, soit un taux de 88% (+2%).

Le nombre total des accidents, qui ont donné lieu à un rapport de police en 2013, est de 719 (+9). En ce qui concerne les personnes qui ont perdu la vie sur les routes neuchâteloises, leur nombre n'a pas changé, soit 6 victimes. Les lieux où ces drames se sont déroulés sont répartis de la manière suivante: en localité 2 (=), hors localité 3 (-1) et sur autoroute 1 (+1). Les personnes blessées sont encore à la baisse avec 54 de moins qu'en 2012. En ce qui concerne les causes, sur l'ensemble des rapports d'accidents de la route enregistrés, l'inattention est toujours en tête devant la vitesse. Quant à l'alcool, elle figure en 3<sup>e</sup> position.

### Contrôles de vitesse

Les radars ont été placés en mode de mesures immobiles surveillées par un personnel spécialisé (stationnaire) à 1187 (-264) reprises. Au cours de ces contrôles de vitesse, 540.565 (+8337) véhicules ont été contrôlés et 32.743 (-4544) conducteurs dénoncés, soit 6% (-1%) - soit 1592 (+68) rapports simplifiés (RS) et 31.151 (-4612) amendes d'ordre (AO).

De plus, au moyen du véhicule suiveur, 28 (-8) conducteurs ont été verbalisés pour vitesse excessive.

Le radar en système "laser" a été utilisé pour 40 (+23) contrôles au cours desquels 108 (+50) conducteurs ont été dénoncés par RS.

Le radar immobile autonome de Valangin - Village est placé alternativement dans trois boîtiers différents. Il a été utilisé durant 8661 (-27) heures de contrôle. Sur 2.027.148 (+157.119) véhicules contrôlés, 10.469 (-556) conducteurs ont été dénoncés, soit 0.52% (-7%) soit 118 (-13) RS et 10.351 (-543) AO.

Le radar immobile autonome de Serrières - PMP a été utilisé durant 8.695 (+30) heures de contrôle. Sur 5.700.222 (+33.807) véhicules contrôlés, 27.283 (-10.453) conducteurs ont été dénoncés, soit 0.48% (0.66% en 2012) soit 143 (-82) RS et 27.140 (-10.371) AO.

Le radar immobile autonome de la H20 au Pont-Noir, a été utilisé durant 8723 (+2294) heures de contrôle. Sur 4.202.423 (+1.211.060) véhicules contrôlés, 16.099 (-3473) conducteurs ont été dénoncés, soit 0.38% (-0.27%) soit 48 (-24) RS et 16.051 (-3449) AO.

Les deux radars immobiles autonomes installés à Villiers ont été utilisés durant 7049 (-6544) heures de contrôle. Sur 671.222 (-678.584) véhicules contrôlés, 2.245 (-2670) conducteurs ont été dénoncés, soit 0.33% (-0.03%) - soit 21 (-25) RS et 2224 (-2645) AO. Notons que ces installations ont été mises hors service du 26 février au 2 octobre 2013, suite à des problèmes techniques et à la réfection de la chaussée.

Le radar immobile autonome installé à Fontainemelon a été utilisé durant 8652 (-81) heures de contrôle. Sur 2.085.091 (-45.040) véhicules contrôlés, 1307 (-81) conducteurs ont été dénoncés, soit 0.06% (-0.01%) – soit 5 (-3) RS, 1.238 (-70) AO "vitesse" et 64 (-8) AO "feu rouge".

Le radar immobile autonome semi-stationnaire, qui a été mis en fonction le 9 février 2013, a été utilisé durant 4064 heures de contrôle. Sur 1.729.648 véhicules contrôlés, 25.086 conducteurs ont été dénoncés, soit 1.5% - soit 385 RS et 24.701 AO.

### ***Ivresses***

Comparativement à 2012, ce sont 13.185 (-2375) conducteurs qui ont été soumis à un test à l'éthylomètre avec ou sans accident. Ces tests ont permis de déceler et de dénoncer pénalement 326 (+86) conducteurs pour ivresse non qualifiée (0.50 à 0.79‰) et 492 (+3) pour ivresse qualifiée (0.80‰ et plus).

### ***Éducation et prévention routière***

Le groupe "éducation et prévention routière", spécialisé dans la prévention routière, renforcé, en fonction des besoins par des membres de la PONE et par les agents des polices communales, a assuré, comme par le passé, l'enseignement de cette branche dans les degrés de la scolarité obligatoire.

Durant l'exercice 2013, 23.856 (-170) élèves au total, répartis dans 1.384 (-40) classes ou groupes, soit dans les 6 districts du canton, ont bénéficié de cette instruction spécialisée.

Durant l'année 2013, le groupe a par ailleurs été appelé à organiser 3 (-1) séances de 2 à 4 heures d'éducation routière à l'intention de 20 (-11) jeunes sanctionnés par les présidents du Tribunal pénal des mineurs, suite à la commission d'infractions à la législation routière.

### ***Campagnes de prévention routière et contrôles***

Durant l'année 2013, la police de la circulation a organisé 19 (=) campagnes de prévention routière, soit durant 165 (+29) jours.

Il y a eu sept campagnes TISPOL (ceintures de sécurité, autocars, poids-lourds, alcool et drogue) planifiées durant l'année 2013. En plus, quatre campagnes de prévention ont été mises sur pied durant l'année. Les thèmes choisis étaient "Le dégagement des vitres et déneigement des véhicules" durant le mois de janvier 2013, une campagne "Alcool et drogue", du 18 au 24 février 2013, "L'inattention!" du 20 au 26 mai ainsi que "Le comportement des motocyclistes et des cyclistes" au mois d'août. Lors de ces campagnes, des grattoirs, des éthylotests et des flyers ont été distribués aux différents usagers de la route.

Par ailleurs, une campagne de prévention a été mise sur pied en vue de la rentrée scolaire avec la présence d'un stand aux Entilles-Centre à La Chaux-de-Fonds. En parallèle, 4 jours de contrôle de la vue ont été organisés sur les routes du canton avec la participation d'un opticien. De plus, 3 journées de contrôles de vélos ont été mises sur pied aux abords des collèges.

D'autre part, les deux traditionnelles campagnes radar se sont déroulées du 15 au 21 avril et du 19 au 25 août 2013 à l'occasion des rentrées scolaires. Enfin, une journée de prévention prévue au mois de mai à La Vue-des-Alpes, qui était destinée aux motards, a dû être annulée en raison des conditions météorologiques.

Le 26 octobre 2013, dans le cadre de l'inauguration des tunnels de Serrières et l'ouverture au public, la police de la circulation a mis sur pied un stand d'information (voiture tonneau, présentation de matériel radar, de véhicules et motos de patrouille, gymkhana, présentation scanner 3 D).

La journée nationale de la lumière a eu lieu le 14 novembre 2013.

Afin de s'assurer que les usagers de la route respectent la législation en vigueur, la PONE a effectué 12 (-10) contrôles routiers, dont certains en collaboration avec les polices locales, le Corps des gardes-frontière, le service de l'inspection et de la santé au travail, le service cantonal des automobiles et de la navigation et l'inspection des douanes (carburant).

Les groupes techniques ont procédé aux contrôles de 248 (-57) poids-lourds et 64 (-9) taxis, pour un total de 182 (-142) infractions OTR – SDR – RPLP – Surcharges.

## **1.4. Perspectives d'avenir**

### ***Intégration des forces de police de la Ville de Neuchâtel***

Ce projet a pour but l'intégration de la police locale de Neuchâtel dans la PONE comme prévu dans la LPol. Les travaux avaient débuté à l'automne 2012 avec la création de différents groupes paritaires afin de préparer cette intégration qui devait être effective au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les changements intervenus dans l'environnement immédiat du projet ainsi que la remise en question des contrats de prestations comme outil de financement de la sécurité de proximité, et donc la nécessité de réviser la LPol au 1<sup>er</sup> janvier 2015, ont rendu nécessaire le report d'une année de l'échéance.

Courant 2014, les tâches ainsi que des policiers de la Ville seront graduellement intégrés à la PONE, mettant un terme au processus de création d'une police unique dans le canton. Cependant, compte tenu de la présence sur le territoire de la Ville de Neuchâtel d'un poste offrant l'ensemble des prestations policières 24h/24 (le BAP), des importants coûts qu'impliquerait la mise à niveau des locaux actuellement occupés par la police de la Ville et des besoins propres à la Ville pour l'installation de son futur service du domaine public, il a été renoncé, d'entente avec la Ville, à la reprise de tout ou partie des locaux au Faubourg de l'Hôpital et au Faubourg du Lac.

### ***Révision de la LPol***

Depuis 2012, le canton rencontre des difficultés croissantes dans la négociation des contrats de prestations finançant ses activités de sécurité de proximité au profit des communes. Cependant, le modèle de police cantonale unique, mis en place graduellement depuis 2007, a fait ses preuves - tant du point de l'efficacité opérationnelle, qu'en termes d'économie des moyens. Dans le cadre de ses travaux de révision de la LPol entamés en 2012 et prévus pour une entrée en force au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Conseil d'Etat souhaite, notamment, redéfinir plus précisément les compétences en matière sécuritaire des communes et du canton – et surtout aligner ces compétences avec celles des assistants de sécurité publique, respectivement des policiers.

Parallèlement, il apparaît désormais nécessaire de créer un organe de dialogue permettant au chef du Département de la justice, de la sécurité et de la culture, de définir les orientations stratégiques et les ressources nécessaires en matière de sécurité publique de façon coordonnée avec les représentants régionaux des exécutifs communaux en charge de la sécurité. Enfin, il s'agira de redéfinir les modalités de financement de la sécurité de proximité aujourd'hui basées sur les contrats de prestations et le partage du produit des amendes.

## 1.5. Conclusions

Avec le retour d'Olivier Guéniat à son poste de chef de la police judiciaire et la nomination de Pascal Lüthi au poste de commandant, la direction de la PONE se stabilise et peut rentrer dans une phase de consolidation avec deux postes qui doivent être prochainement revus et repourvus: le poste d'adjoint du commandant, vacant depuis juillet 2012 et celui de chef administration et gestion dont le titulaire prendra sa retraite courant 2014.

Dans le domaine des ressources humaines policières, deux défis se profilent pour 2014. D'une part, il s'agira de recruter un nombre inédit d'aspirants de police (entre 25 et 30) pour combler les départs naturels de 2014 ainsi que le manco d'environ 10 EPT sur l'effectif 2013 auxquels s'ajoute un manco probable sur les effectifs qui seront transférés de la police de la Ville de Neuchâtel. D'autre part, il s'agira de proposer des nouvelles approches de la problématique liée à la gestion des fins de carrières policières en réponse à l'élévation attendue de l'âge de la retraite ainsi qu'à l'évolution des risques du métier.

Les défis opérationnels de l'année 2014 restent proches de ceux de 2013. Dans le cadre de son travail ordinaire en matière de réponse à l'urgence, d'enquête judiciaire ainsi que dans les domaines de la sécurité routière et de la prévention de la criminalité, la PONE cherchera d'une part à améliorer notamment sa disponibilité et sa visibilité dans l'espace public, sa prise en charge des cas de violences conjugales ainsi que ses prestations relatives à la cybercriminalité. D'autre part, elle accentuera ses efforts dans les domaines particuliers suivants, en pleine évolution:

1. Poursuite de la lutte contre l'augmentation générale des cambriolages observée depuis 2008 – notamment les cambriolages à domicile perpétrés par des délinquants de passage en provenance du Sud et de l'Est de l'Europe. Pour la première fois en 2013, ce nombre est en léger recul par rapport à l'année précédente (-9%) et la PONE continuera ses efforts dans ce domaine.
2. Attention particulière en matière de sécurité publique lors des manifestations populaires – notamment lors de la Fête des vendanges. Les dernières années avaient été marquées par une forte augmentation des cas de vols à la tire et des échauffourées avec la police. La PONE a renforcé sa présence et réarticulé ses dispositifs pour répondre à l'évolution de la situation. Pour la première fois depuis 2008, le nombre de vols à la tire lors de la Fête des vendanges 2013 est en forte diminution (-24%) par rapport à l'année précédente et la PONE continuera ses efforts dans ce domaine.
3. Depuis 2012, la PONE porte une attention particulière à la sécurité des entreprises - notamment les entreprises horlogères. Même si le canton de Neuchâtel a été moins touché par la vague de brigandages et de cambriolages qui a frappé les autres régions de l'Arc jurassien dès 2011, la PONE a mis en place un réseau de contacts et d'échanges avec les entreprises concernées ainsi que des dispositifs de reconnaissance et de surveillance ad hoc en fonction de l'évolution de la menace. Un chargé de sécurité a été nommé au sein de l'État-major afin d'assurer un meilleur suivi de la situation et de dispenser des conseils adaptés aux besoins de cet important secteur économique. La PONE poursuivra ses efforts dans ce domaine.
4. Depuis fin 2012, la PONE constate une réapparition du trafic de stupéfiants (cocaïne) sur rue – notamment en Ville de Neuchâtel où ce trafic opéré par des ressortissants d'Afrique de l'Ouest devenait très visible et anxiogène. Des mesures particulières ont été prises en collaboration avec le Ministère public afin d'endiguer ce phénomène et d'interpeller et dénoncer plus efficacement ces délinquants. L'effort se poursuivra en 2014 avec notamment une réarticulation des moyens à disposition du commissariat concerné.